

Supervision (2021)

RÉF. 21-SVR1
21-SVR3
21-SVR7
21-SVR10
21-SVR11
21-SVR12
21-SVSO14

**Affirmer votre style personnel, vos points forts, vos atouts dans le cadre de l'exercice de la Gestalt-thérapie et des thérapies des autres méthodes reconnues.
Perfectionner votre suivi clinique des clients.
Mobiliser et enrichir votre approche multimodale par l'intégration des données psychopathologiques, par la contribution de l'éclairage des relations d'objet et par l'apport du développement somato-affectif.**

PUBLIC

• Gestalt-thérapeute en 3e cycle se préparant à la certification finale ou Gestalt-thérapeute certifié ou encore thérapeute dans une autre méthode reconnue

OBJECTIFS

• Acquérir une pratique autonome articulée sur les trois axes de la compétence thérapeutique et relationnelle : réflexive, affective et interactive
• Respecter le cadre professionnel de la thérapie par une pratique supervisée continue en groupe

CONTENU

Trois méthodes pédagogiques personnalisées :

Supervision clinique

En vue de rechercher des solutions à des problèmes immédiats, l'exposé de cas se fait à partir d'un dossier clinique dûment complété concernant le client présenté. Ceci est l'occasion d'asseoir vos compétences cliniques avant d'élaborer votre intervention thérapeutique.

Supervision didactique

Avec pour but d'approfondir la méthode de la Gestalt-thérapie, elle permet d'élargir et d'enrichir vos compétences cliniques au moyen de la théorie et des méthodes propres à ce système de Gestalt-thérapie ou de thérapie des autres méthodes reconnues.

Démarche de certification

Elle s'adresse aux professionnels qui sont engagés dans une démarche de reconnaissance dans la méthode Gestalt-thérapie- ou dans une thérapie des autres méthodes reconnues.

Quatre moyens pédagogiques

- Supervision de cas
- Supervision de practicums
- Compte rendu de lecture
- Préparation de communication : article, atelier, conférence...

PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée par la certification dans le processus de formation du 3^e cycle des différentes écoles de formation ou par les instances nationales et internationales de reconnaissance professionnelle de la Gestalt-thérapie ou d'une thérapie d'une autre méthode professionnelle reconnue.

INSCRIPTION

L'inscription se prend pour un minimum de 4 regroupements successifs. Elle est acceptée après vérification d'absence d'incompatibilité de rôle en regard de la déontologie et après avis favorable du superviseur. Pour les supervisions individuelles, consulter directement les superviseurs de gestalt+ : Eva Lechner-Plu, Yves Plu, Jean-Luc Vallejo, André Diwine, Françoise Levesque-Morinière, Jacques Pearon.

INTERVENANTS

- Yves Plu
- Eva Lechner-Plu

LIEUX

- gestalt+ - 6 Rue Micheline Ostermeyer, Bâtiment C, 35000 Rennes
- Paris - 40, rue Quincampoix, 75004 PARIS
- VISIOCONFERENCE -
- SABLES D'OLONNE - 1 rue Soeur Emmanuelle, 85340 LES SABLES D'OLONNE

DATES 2021	INTERVENANTS & HORAIRES						
	Rennes 1	Rennes 3	Rennes 7	Rennes 10	Rennes 11	Rennes 12	Sables d'O. 14
	Yves Plu	Yves Plu	Eva LECHNER-PLU	Yves Plu	Eva LECHNER-PLU	Eva LECHNER-PLU	Eva LECHNER-PLU
Mois / Jours	Jeudi Vendredi	Vendredi (10 par an)	Mercredi (10 par an)	Mercredi (10 par an)	Mardi (10 par an)	Vendredi (10 par an)	Vendredi (6 par an)
	10:00 - 18:30 09:00 - 16:30	09:00 - 17:00	10:00 - 18:00	10:00 - 18:00	09h30 - 13h00	10:00 - 18:00	11:00 - 18:00
Janvier	28 et 29	-	27	27	26	29	22
Février	-	18 et 19	17	17	16	26	-
Mars	18 et 19	26	24	17	23	19	12
Avril	29 et 30	23	21	21	20	23	30
Mai	-	21	26	19	25	21	-
Juin	24 et 25	18	30	23	29	18	04
Septembre	23 et 24	17	15	15	14	24	17
Octobre	-	15	13	13	12	22	-
Novembre	25 et 26	05	10	10	09	26	19
Décembre	-	10	08	08	07	10	-

DURÉE		GROUPE	TARIFS*	
Jours	Heures		Individuel (ⓘ)	Employeur
2 tous les 2 mois	12 h	SVRennes 1	304 €	388 €
1 par mois	6 h	SVRennes 3	152 €	194 €
1 par mois	6 h	SVRennes 7	152 €	194 €
1 par mois	6 h	SVRennes 10	152 €	194 €
1 par mois	3 h 30	SVRennes 11	89 €	114 €
	6 h	SVRennes 12	152 €	194 €
tous les 2 mois	6 h	SVSables d'Olonne 14	152 €	194 €

*Exonéré de TVA (Art. 293B du CGI)

(ⓘ) _____ Conditions financières en individuel _____
 Arrhes : Montant de la 1ère session → Mensualisation recommandée